

## **Parc Scientifique et Industriel - Acquisition aux Consorts CHATELAIN**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Les Consorts CHATELAIN sont propriétaires d'une parcelle de terrain cadastrée section HS n° 18, d'une surface de 1 ha 10 a 91 ca, sise à Besançon, chemin de l'Escale. Ce bien est compris dans le périmètre du Parc Scientifique et Industriel des Montboucons.

Des négociations ont été engagées avec les propriétaires qui acceptent de céder ce bien à la Ville, moyennant le prix de 670 000 F, correspondant à l'estimation des Domaines.

La dépense de 670 000 F, plus les frais d'acte, seront imputés au chapitre 908.0/210.91004.30100.

Conformément à l'article 21 de la loi de finances n° 82.1126 du 29 décembre 1982, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

Le Conseil Municipal est invité à décider l'acquisition aux Consorts CHATELAIN aux conditions définies ci-dessus et autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.